

PAR COURRIEL

Québec, le 17 octobre 2023

Objet : Demande de documents n°2023-07-071 – Lettre de réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande de document concernant la liste des PFAS testés et leur quantité dans l'eau de La Baie.

Le document suivant est accessible. Il s'agit de:

- Données complètes, 1 page.

Également, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a réalisé deux campagnes d'échantillonnage dans les puits de la municipalité, dont une première en novembre 2022 et une seconde en février 2023. Le tableau ci-dessous présente les résultats liés aux PFAS **pour les puits 71, 72 et 76** en nanogrammes par litre (ng/l).

Note : Pour fins de comparaison avec d'autres sources de résultats qui sont souvent exprimés en microgrammes par litre ($\mu\text{g/l}$), une concentration de 1 $\mu\text{g/l}$ correspond à une concentration de 1000 ng/l.

En ce qui a trait au TCE, bien qu'il s'agisse d'un paramètre normé par le Règlement sur la qualité de l'eau potable, c'est la Ville de Saguenay qui est la responsable du système de distribution d'eau potable. Cette dernière a donc l'obligation de prélever des échantillons dans son système et de les faire analyser. En conformité avec le Règlement, la Municipalité a également l'obligation de publier un bilan annuel de la qualité de l'eau potable sur son site Web. En vertu de l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), les bilans concernant Saguenay sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://ville.saguenay.ca/la-ville-et-vie-democratique/publications/rapports-annuels>

Pour ce paramètre, si vous souhaitez obtenir des résultats plus détaillés, en vertu de l'article 48 de la Loi, nous devons vous référer à la personne responsable de l'application de cette loi au sein de la Ville de Saguenay :

SAGUENAY (VILLE)
Annie Jean
Accès aux documents
Chef de division-Assistante-greffière de la ville
Greffière Cour municipale et responsable de
l'accès à l'information
201, rue Racine E. C.P. 8060
Chicoutimi (QC) G7H 5B8
Tél. : 418 698-3000 #2457
annie.jean@ville.saguenay.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M-Daquin Douglas Ngankam, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel Daquin.NGANKAM@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Dorion Martin

p. j. 4

cc. Accès à l'information - Saguenay–Lac-Saint Jean
dr02acces@environnement.gouv.qc.ca

					Perfluoro-n-butane sulfonate	Perfluorohexanesulfonate	Perfluoro-1-heptanesulfonate	Perfluorooctane sulfonate	Perfluorodécane sulfonate	Acide perfluoro-n-butanoïque	Acide perfluoro-n-pentanoïque	Acide perfluoro-n-hexanoïque	Acide perfluoro-n-heptanoïque	Acide perfluorooctanoïque	Acide perfluorononanoïque	Acide perfluorodécanoïque	Acide perfluoroundécanoïque	Acide 2H-perfluoroocténoïque	Acide 2H-perfluorodécénoïque	1H,1H,2H,2H-perfluorohexane sulfonate	1H,1H,2H,2H-perfluorooctane sulfonate	1H,1H,2H,2H-perfluorodécane sulfonate	
					ng/l	ng/l	ng/l	ng/l	ng/l	ng/l	ng/l	ng/l	ng/l	ng/l	ng/l	ng/l	ng/l	ng/l	ng/l	ng/l	ng/l	ng/l	ng/l
					1	1	1	1	4	5	1	1	1	1	1	2	2	2	1	1	2	1	
Municipalité	No installation	NOM ÉCHANTILLON	type échantil	date prélev.	L-PFBS	PFHxS	L-PFHpS	PFOS	PFDS	PFBA	PFPeA	PFHxA	PFHpA	PFOA	PFNA	PFDA	PFUdA	FHUEA	FOUEA	4:2 FTS	6:2 FTS	8:2 FTS	
Saguenay	X0010039	Puits S-71	eau brute	16/11/2022	3	<1	<1	<1	<4	12	49	20	<1	<1	<1	<2	<2	<2	<1	<1	<2	<1	
Saguenay	X0010039	Puits S-72	eau brute	16/11/2022	<1	<1	<1	<1	<4	21	55	11	<1	<1	<1	<2	<2	<2	<1	<1	<2	<1	
Saguenay	X0010039	Puits S-76 URGENCE	eau brute	16/11/2022	7	<1	<1	<1	<4	64	220	66	<1	<1	<1	<2	<2	<2	<1	3	<2	<1	
Saguenay	X0010039	Puits S-71	eau brute	21/02/2023	6	<1	<1	<1	<4	20	59	45	<1	<1	<1	<2	<2	<2	<1	1	<2	<1	
Saguenay	X0010039	Puits S-72	eau brute	21/02/2023	1	<1	<1	<1	<4	26	71	23	<1	<1	<1	<2	<2	<2	<1	<1	<2	<1	
Saguenay	X0010039	Puits S-76 URGENCE	eau brute	21/02/2023	10	<1	<1	<1	<4	64	180	110	<1	<1	<1	<2	<2	<2	<1	7	<2	<1	